

FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024 – REMPLIR EN MAJUSCULES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL DOMICILE : PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

COURRIEL :

DEBUTANT ENFANT/ADO DEBUTANT ADULTE ARCHER CONFIRME
2^{ème} COMPAGNIE NIVEAU FLECHE PROGRESSION : N° de LICENCE :
EST VOLONTAIRE POUR FAIRE PARTIE D'UNE EQUIPE (ARCHER CONFIRME) : OUI - NON

ECOLE DE TIR

MARDI Enfants de 18h30 à 20h00 CEIL Directeur : D - G Taille Palette : S - M - L - XL

JEUDI Ados/Adultes 2^{ème} et 3^{ème} année de 19h00 à 20h30 Taille flèches : 1200 - 1000 - 800 - 650 - 550 - 450

VENDREDI Ados/Adultes 1^{ère} année de 19h00 à 20h30

Taille de l'Archer : Taille Polo/T-shirt :

ENTRAINEMENT /PREPARATION PHYSIQUE

MARDI 17h45 à 20h15 Perfectionnement, compétition Jeunes MARDI 20h30 à 22h30 Perfectionnement, compétition Adultes

A FOURNIR POUR LE DEBUT DES SEANCES

Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé. J'ai répondu NON à toutes les questions. Je n'ai pas de certificat médical à fournir en prenant ou renouvelant ma licence.

Je présente un certificat médical de «non contre-indication au tir à l'arc en compétition ou au sport en compétition» datant de moins de six mois à la date de prise de licence pour le motif suivant : au moins une réponse positive au questionnaire de santé.

La compagnie ne collecte pas le questionnaire de santé qui est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié.

Date du certificat médical :

AUTORISATION PARENTALE (pour tous les mineurs) Photo identité format numérique

DROIT A L'IMAGE

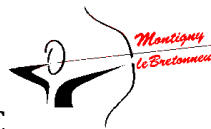
L'archer est averti que toutes les photos prises lors des événements internes ou externes dans le cadre des activités de l'association peuvent être utilisées sur le site internet : <http://www.archersmontigny78.fr>.

Toute personne dont la photo apparaît sur ce site, bénéficie du droit de retrait de l'image. Il suffit alors de contacter un membre du bureau en indiquant les références de la photo concernée. Dès réception du message nous enlèverons la(les) photo(s) du site. Toutes les photos éditées sur ce site sont la propriété de la CTA - ASMB.

SIGNATURE

DATE :

ARCHER ou Représentant légal



COMPAGNIE de TIR à l'ARC

AUTORISATION PARENTALE SAISON 2023-2024

POUR UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e)

.....

Demeurant

.....
.....
.....

Père, mère, ou représentant légal¹ de l'enfant

né(e) le

autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux affiliée sous le n° 2878132 à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC (FFTA).

Les horaires m'ont été communiqués, en foi de quoi

.....

- est autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours²

- n'est pas autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours et doit attendre son accompagnateur²

¹ rayez les mentions inutiles

² Cochez la case qui vous concerne.

Je prends note que la responsabilité des éducateurs et des dirigeants de la CTA - ASMB se limite aux lieux d'entraînements (salle ou terrain extérieur) et aux horaires d'entraînements.

Je note que mon accord sera explicitement sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge. A défaut d'accord écrit, il ne pourra participer à ces activités.

Fait le

à

Signature :

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

4 route de Trappes 78180 Montigny le Bretonneux, ✉ club@archersmontigny78.fr 🌐 <http://www.archersmontigny78.fr/>
Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825
N° SIRET : 329445103300016 – Affiliation FFTA n° 0878132